

**DÉCISION SUR LA DATE ET LE LIEU DE LA TRENTE-DEUXIÈME (32^{ème})
SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DE L'UNION AFRICAINE**

La Conférence,

1. **DÉCIDE** que les dates de la trente-deuxième session ordinaire de la Conférence, qui se tiendra à Addis-Abeba (Éthiopie) sous le thème : « *Année des Réfugiés, des Rapatriés et des Déplacés internes : vers des solutions durables au déplacement forcé en Afrique* » sont comme suit:
 - (i) Trente-septième (37^{ème}) session ordinaire du Comité des Représentants permanents (COREP): 21 et 22 janvier 2019;
 - (ii) Trente-quatrième (34^{ème}) session ordinaire du Conseil exécutif: 7 et 8 février 2019;
 - (iii) Trente-deuxième (32^{ème}) session ordinaire de la Conférence: 10 et 11 février 2019.

2. **DEMANDE** à la Commission de prendre toutes les mesures nécessaires pour organiser la trente-deuxième (32^{ème}) session ordinaire de la Conférence ainsi que les réunions préparatoires du Conseil exécutif et du COREP aux dates susmentionnées.